



No de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT



**PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE  
DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN**

**Tenue le lundi 10 février 2020 à 19 h 30  
au 1670, route 202, Franklin et  
à laquelle sont présents :**

Messieurs les conseillers, Michel Vaillancourt, Éric Payette, Marc-André Laberge et Sébastien Rémillard, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Douglas Brooks

Sont absents : Vincent Meloche et Yves Métras

Monsieur Jean-Pierre Valiquette, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim est également présent.

042-02-2020

**Ouverture de la séance ordinaire et adoption de l'ordre du jour**

*Après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire monsieur Douglas Brooks déclare la séance ouverte. Il est 19h30*

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Payette,

**APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Vaillancourt

**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour tel que déposé par le secrétaire-trésorier avec les ajouts suivants :

17.1 : embauche d'étudiants-saison estivale 2020.

17.2 : nettoyage d'une partie du cours d'eau de la Rivière noire.

17.3 : acceptation de soumission- tableaux indicateurs de hockey.

17.4 : achat de deux tables à pique-nique et poubelle.

Adoptée à l'unanimité.

043-02-2020

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2020**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Payette

**APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Vaillancourt

**ET RÉSOLU** que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2019 soit adopté tel que déposé par le secrétaire-trésorier avec la modification suivante :

Résolution 021-01-2020 : **ET RÉSOLU** de payer la facture # 402022199 de Sanexen au montant de 180 304.43 \$ taxes incluses incluant la retenue de 20 % sur cette facture.  
Adoptée à l'unanimité.

044-02-2020

**Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 janvier 2020 à 19h00**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Payette,

**APPUYÉ PAR** le conseiller Marc-André Laberge

**ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 janvier 2020 à 19h00 soit adopté tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité.



No de résolution  
ou annotation

045-02-2020

**Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 janvier 2020 à 19h30**

**II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Michel Vaillancourt

**APPUYÉ PAR** le conseiller Marc-André Laberge

**ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 janvier 2020 à 19h30 soit adopté tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité.

046-02-2020

**Avis de motion- Règlement numéro 405 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics applicable par la sûreté du Québec**

Avis de motion est donné par le conseiller monsieur Michel Vaillancourt à l'effet qu'il sera déposé à une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 405 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics applicable par la sûreté du Québec.

Adoptée à l'unanimité.

047-02-2020

**Avis de motion- Règlement numéro 406 concernant les animaux applicable par la sûreté du Québec**

Avis de motion est donné par le conseiller monsieur Sébastien Rémillard à l'effet qu'il sera déposé à une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 406 concernant les animaux applicable par la sûreté du Québec.

Adoptée à l'unanimité.

048-02-2020

**Avis de motion - Règlement numéro 407 concernant le stationnement applicable par la sûreté du Québec**

Avis de motion est donné par le conseiller Marc-André Laberge à l'effet qu'il sera déposé à une séance ultérieure du conseil le règlement numéro 407 concernant le stationnement applicable par la sûreté du Québec.

Adoptée à l'unanimité.

049-02-2020

**Avis de motion - Règlement numéro 408 concernant l'utilisation extérieure de l'eau applicable par la sûreté du Québec**

Avis de motion est donné par le conseiller Éric Payette à l'effet qu'il sera déposé à une séance ultérieure du conseil le règlement numéro 408 concernant l'utilisation extérieure de l'eau applicable par la sûreté du Québec.

Adoptée à l'unanimité.

050-02-2020

**Avis de motion - Règlement numéro 409 sur les systèmes d'alarme applicable par la sûreté du Québec**

Avis de motion est donné par le conseiller Michel Vaillancourt à l'effet qu'il sera déposé à une séance ultérieure du conseil le règlement numéro 409 sur les systèmes d'alarme applicable par la sûreté du Québec.

051-02-2020

**Avis de motion - Règlement numéro 410 concernant les nuisances applicables par la sûreté du Québec**

Avis de motion est donné par le conseiller Sébastien Rémillard à l'effet qu'il sera déposé à une séance ultérieure du conseil le règlement numéro 410 concernant les nuisances applicables par la sûreté du Québec.

052-02-2020

**Avis de motion - Règlement numéro 411 concernant le colportage applicable par la sûreté du Québec**

Avis de motion est donné par le conseiller Marc-André Laberge à l'effet qu'il sera déposé à une séance ultérieure du conseil le règlement numéro 411 concernant le colportage applicable par la sûreté du Québec.

053-02-2020

**Avis de motion - Règlement numéro 412 sur les commerces de regrattiers et les prêteurs sur gages applicable par la sûreté du Québec**

Avis de motion est donné par le conseiller Éric Payette à l'effet qu'il sera déposé à une séance ultérieure du conseil le règlement numéro 412 sur les regrattiers et les prêteurs sur gages applicable par la sûreté du Québec.



No de résolution  
ou annotation

054-02-2020

**Approbation des déboursés, des comptes payés et des comptes à payer**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard,  
APPUYÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

ET RÉSOLU D'approuver la liste des déboursés, du chèque 24231 à 24291, pour un montant de 177,545.40\$, plus un prélèvement de 183.69 \$ pour le contrat de location du photocopieur, que la liste de ces déboursés fasse partie intégrante de procès-verbal et qu'elle soit conservée dans un registre prévu à cet effet.

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer présentés à cette séance, au montant de 121,240.84\$. Il y a dispense de lecture de cette liste.

D'APPROUVER les salaires du mois de janvier 2020 pour un montant total de 45,558.86\$, cette somme représentant les salaires des conseillers ainsi que ceux des employés municipaux pour la période du 22 décembre au 25 janvier 2020.

Adoptée à l'unanimité.

055-02-2020

**Formation pompier 1**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard  
APPUYÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

ET RÉSOLU QUE ce Conseil accepte la proposition de Educ Expert au montant de 24 648 \$ taxes en sus pour la formation de 6 pompiers volontaires pour le cours de formation programme formation pompier 1.

Adoptée à l'unanimité.

056-02-2020

**Prolongation du contrat de déneigement et d'entretien d'hiver du réseau routier pour l'année 2020-2021 avec Pavage MCM**

ATTENDU QUE la municipalité de Franklin arrive au terme de la 2<sup>e</sup> année du contrat de déneigement et d'entretien d'hiver de son réseau routier;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une proposition pour une année d'option de son fournisseur;

ATTENDU QUE Pavage MCM propose une augmentation tarifaire de 15% pour l'année optionnelle et que cette augmentation résulte de la hausse de prix et de quantité de l'abrasif et du coût de carburant;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

APPUYÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

ET RÉSOLU QUE ce Conseil accepte la proposition de Pavage MCM au coût de 292 159,37 \$, plus taxes, pour le déneigement et l'entretien d'hiver pour l'année d'option 2020-2021.

Adoptée à l'unanimité.

057-02-2020

**Mandat pour l'accumulation des boues (bassin aéré) pour l'année 2020**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard  
APPUYÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

ET RÉSOLU QUE ce Conseil accepte la proposition de 950 \$, taxes en sus, d'Écho-Tech H2O pour la mesure d'accumulation des boues dans son étang aéré en 2020.

Adoptée à l'unanimité.

058-02-2020

**Avis de motion pour l'adoption du règlement #273 relatif à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables et les ouvrages de captage des eaux**

Avis de motion est donné par le conseiller Michel Vaillancourt à l'effet qu'il sera déposé à une séance ultérieure du conseil, un projet d'amendement au règlement de régie interne et des permis et certificats numéro 273 afin d'introduire des dispositions relatives à la protection des rives, du littoral, des plaines inondables et les ouvrages de captage des eaux.

Adoptée à l'unanimité.

059-02-2020

**Adoption d'un projet de Règlement #273-4 relatif à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables et des ouvrages de captage des eaux**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard  
APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette



No de résolution  
ou annotation

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil adopte le projet de règlement numéro 273-4 relatif à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables et les ouvrages de captage des eaux.

Adoptée à l'unanimité

060-02-2020

**Avis de motion pour l'adoption d'un règlement #272 relatif à la protection des rives, du littoral, des plaines inondables, des ouvrages de captage des eaux et des garderies en milieu familial**

Avis de motion est donné par le conseiller Michel Vaillancourt à l'effet qu'il sera déposé à une séance ultérieure du conseil, un projet d'amendement au règlement de zonage numéro 272 afin d'introduire des dispositions relatives à la protection des rives, du littoral, des plaines inondables, des ouvrages de captage des eaux et des garderies en milieu familial.

Adoptée à l'unanimité

061-02-2020

**Adoption d'un projet de Règlement #272-4 relatif à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables, des ouvrages de captage des eaux et des garderies en milieu familial**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Payette

**APPYUYÉ PAR** le conseiller Marc-André Laberge

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil adopte le projet de règlement numéro 272-4 relatif à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables, des ouvrages de captage des eaux et des garderies en milieu familial.

Adoptée à l'unanimité

062-02-2020

**Demande CPTAQ autorisation pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture lot 5 483 541 Rang 7**

**ATTENDU QUE** la demande datée du 15 octobre 2019 et déposée par Marc Crête le 27 novembre 2019 vise l'obtention d'une résolution municipale d'appui à une demande d'autorisation à la commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

**ATTENDU QUE** la demande vise le renouvellement d'une autorisation de récupération de résidus de briques, de bétons et d'asphalte ainsi que l'utilisation d'un concasseur et ce à même une carrière existante;

**ATTENDU QUE** le potentiel des lots avoisinants n'est pas compromis;

**ATTENDU QUE** les possibilités d'utilisation du lot à des fins d'agriculture sont peu probables à cause de la faible qualité du sol;

**ATTENDU QUE** l'autorisation du projet n'a pas de conséquence sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricoles des lots avoisinants;

**ATTENDU QU'**il n'existe pas d'espace approprié disponibles hors de la zone agricole;

**ATTENDU QUE** l'autorisation du projet n'affecte pas l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole;

**ATTENDU QUE** le projet n'a pas d'effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol dans la municipalité et dans la région;

**ATTENDU QUE** le projet est conforme aux dispositions du règlement de zonage no 272;

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Michel Vaillancourt,

**APPUYÉ PAR** le conseiller Éric Payette;

**ET RÉSOLU D'**accorder l'appui à M. Marc Crête pour une demande d'autorisation à la CPTAQ pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture sur le lot 5 483 541 du Rang 7 de la Paroisse St-Antoine-Abbé

Adoptée à l'unanimité.

063-02-2020

**Achat d'un bureau de travail et d'une chaise**

**ATTENDU** la résolution 008-01-2020 autorisant la création de deux espaces supplémentaires de bureaux à l'hôtel-de-ville;

**ATTENDU** la demande de la technicienne en loisirs pour l'achat de mobilier de bureau;

**ILEST PROPOSÉ PAR** le conseiller Michel Vaillancourt

**APPUYÉ PAR** le conseiller Marc-André Laberge



No de résolution  
ou annotation

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil autorise l'achat d'un bureau et d'une chaise au montant de 1 197 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité.

064-02-2020

**Membre élu au sein du développement économique**

**ATTENDU** les nombreux projets présents et à venir en développement économique dans la municipalité;

**ATTENDU** la planification requise pour la direction générale et les différents services, les nombreuses rencontres avec différents intervenants du milieu économique, social et communautaire;

**ATTENDU QU'**il s'avère nécessaire de faire avancer, dans les meilleures conditions, les différents dossiers afférents;

**ATTENDU** la demande de la direction générale d'assurer une communication directe et constante avec les membres élus du Conseil ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Michel Vaillancourt

**APPUYÉ PAR** le conseiller Sébastien Rémillard

**ET RÉSOLU** de nommer monsieur Éric Payette, conseiller, à titre d'intervenant au développement économique

Adoptée à l'unanimité

065-02-2020

**Demande d'appui pour le renouvellement du programme d'études Mécanique agricole.**

**ATTENDU** le besoin des industries de la région d'avoir des mécaniciens d'équipements agricoles compétents et formés à la fine pointe des dernières technologies;

**ATTENDU QUE** l'activité agricole est au cœur de l'activité économique régionale;

**ATTENDU QUE** le territoire desservi par le centre de formation professionnelle est principalement agricole;

**ATTENDU QUE** le programme d'études Mécanique agricole (ouvriers agricoles) se retrouve parmi les programmes visés dont la perspective d'emploi est jugée excellente au Québec et bonne en Montérégie;

**ATTENDU QUE** les investissements et contributions apportés depuis janvier 2015 au point de service Saint-Joseph à Saint-Chrysostome afin d'y construire un nouvel atelier, de faire l'acquisition de certaines machineries et de réaménager certains locaux utilisés;

**ATTENDU** la contribution des entreprises de la région qui fait preuve des besoins de main-d'œuvre et de la mobilisation du milieu;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Marc-André Laberge

**APPUYÉ PAR** le conseiller Sébastien Rémillard

**ET RÉSOLU QUE** la Municipalité de Franklin appuie la demande de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands pour offrir le programme d'études professionnelles « Mécanique agricole » au point de service Saint-Joseph à Saint-Chrysostome afin de répondre aux besoins de la région.

Adopté à l'unanimité.

066-02-2020

**Intention de déclaration de compétence de la MRC du Haut-Saint-Laurent en matière de transport collectif et adapté**

**ATTENDU QUE** les MRC du Haut-St-Laurent et de Beauharnois-Salaberry ont mandaté l'entreprise vecteur 5 pour la réalisation d'une planification stratégique portant sur le transport collectif;

**ATTENDU QUE** l'une des recommandations consiste en la déclaration de compétence de la MRC du Haut St-Laurent en matière de transport collectif et transport adapté à l'égard de l'ensemble des municipalités de son territoire;

**ATTENDU QUE** la MRC organise des services de transport collectif sur son territoire depuis 2005;

**ATTENDU QU'**une MRC peut, par règlement, déclarer sa compétence à l'égard d'une ou de plus d'une municipalité locale dont le territoire est compris dans le sien relativement à tout ou partie du domaine de la gestion du transport collectif de personnes (Code municipal du Québec, R.L.R.Q., c.C-27.1, art.678.0.2.1.);

**ATTENDU** les résolutions 8579-12-19 et 8580-12-19 de la MRC du Haut-St-Laurent annoncent l'intention de la MRC de déclarer sa compétence en matière de transport collectif et adapté pour toutes les municipalités de son territoire (à l'exception de la municipalité de Saint-Chrysostome);



No de résolution  
ou annotation

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Payette,  
**APPUYÉ PAR** le conseiller Sébastien Rémillard;  
**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil appuie la MRC du Haut St-Laurent dans ses démarches pour déclarer sa compétence en matière de transport collectif et adapté des personnes.  
Adoptée à l'unanimité.

067-02-2020

**Embauche d'étudiants-saison estivale 2020.**

**ATTENDU** les besoins de la municipalité d'embaucher des étudiants pour la saison estivale 2020;

**ATTENDU QUE** ces étudiants pourront être affectés aux activités des services des travaux publics et des loisirs;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Marc-André Laberge  
**APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Vaillancourt

**ET RÉSOLU** de faire une demande pour trois étudiants via le Programme Emploi Été Canada pour la saison estivale 2020.

Adoptée à l'unanimité.

068-02-2020

**Nettoyage d'une partie du cours d'eau de la Rivière noire**

**ATTENDU** l'identification d'un problème de libre écoulement des eaux de la Rivière Noire entre les lots 5 620 479 et 5 620 489 dans la municipalité de Franklin;

**ATTENDU QUE** selon la Loi sur les compétences municipales (RLQ, chapitre C-47.1) C'est la MRC du Haut-Saint-Laurent qui a la compétence à l'égard de ce cours d'eau et qui est habilitée à réaliser des travaux d'entretien de cours d'eau;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Payette  
**APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Vaillancourt

**ET RÉSOLU** de demander à la MRC de vérifier la nécessité de réaliser les travaux d'entretien dans la Rivière Noire dans la municipalité de Franklin;

**DE DEMANDER** à la MRC du Haut-St-Laurent, de réaliser les travaux d'entretien où cela est nécessaire dans la rivière Noire dans la municipalité de Franklin;

**QUE** la municipalité de Franklin s'engage à payer les coûts relatifs à ce dossier que la MRC lui facturera conformément au règlement no 304-2018 relatif aux quotes-parts.

Adoptée à l'unanimité.

069-02-2020

**Achat de tableaux indicateurs pour le dek hockey**

**ATTENDU QUE** la municipalité a fait une demande de prix pour l'achat de tableaux indicateurs pour le dek hockey;

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu des prix pour différentes options auprès d'un fournisseur;

**ATTENDU QUE** la municipalité a choisi l'option du prix le plus bas;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Payette  
**APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Rémillard

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil accepte la proposition de Pointage Pro au montant de 11 356 \$, taxes en sus, pour l'achat de deux tableaux indicateurs pour le dek hockey.

Adoptée à l'unanimité.

070-02-2020

**Achat de deux tables à pique-nique et une poubelle**

**ATTENDU QUE** la municipalité désire aménager une aire de repos pour touristes;

Adoptée à l'unanimité.

**Période de questions**

Une question a été posée concernant une demande à la CPTAQ et qui est à l'ordre du jour de cette séance du conseil.



No de résolution  
ou annotation

071-02-2020

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

APPUYÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée. Il est 20h30.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité, certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses ci-haut mentionnées et à être payées.

\_\_\_\_\_  
Monsieur Jean-Pierre Valiquette,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

*La signature par le Maire du présent procès-verbal équivaut à l'acceptation de toutes les résolutions de la séance du Conseil municipal de ce 10 février 2020, au sens de l'article 142 du Code municipal.*

\_\_\_\_\_  
Monsieur Douglas Brooks,  
Maire

\_\_\_\_\_  
Monsieur Jean-Pierre Valiquette,  
Directeur général et secrétaire-trésorier